

## UN URBANISME REFLECHI : XVII-XVIII<sup>e</sup> SIECLES

Avec le XVII<sup>e</sup> siècle, apparut une période de relative stabilité politique propice à toute croissance et innovation. Cela se traduisit, dans le pays, sur le plan de l'urbanisme, par une recherche de rationalisation reléguant l'anarchie du paysage urbain médiéval aux oubliettes. Des tracés orthogonaux s'articulant avec des places apparurent. Ils sont particulièrement visibles dans le quatrième agrandissement de la ville d'Aubagne. Celle-ci se développa vers l'est, sur les terres de Nicolas de Bausset (ancien afféage de Saint-Paul), en conservant les chemins préexistants : le boulevard Jean Jaurès, la rue Jeu de Ballon et le chemin de Riquet. A l'intérieur de cet espace, dénommé "ville neuve" et délimité au sud par le Merlançon, de larges parcelles régulières furent bâties. La plupart des immeubles s'éleva sur des caves munies d'un puits ; quelques-uns en conservent encore aujourd'hui.

L'agrandissement de la ville s'accompagna de la poursuite des aménagements autour du Merlançon, dont le cours devint un axe qui marqua définitivement le tissu urbain aubagnais. Aux premières constructions de ponts du XVI<sup>e</sup> siècle s'en ajoutèrent d'autres. Un quatrième pont fut bâti au droit de la rue Hoche. En 1608 et 1612, de fortes inondations dans la ville basse obligèrent la Ville, ruinée par les guerres, à indemniser les riverains. Le projet de couverture fut donc réexaminé et le Conseil communal vota, le 26 octobre 1615, sa réalisation jusqu'au boulevard Jean Jaurès. Elle fut payée, à l'adjudicataire, pour un tiers par la Commune et deux tiers par les propriétaires riverains suivant l'étendue de la façade de leurs immeubles. Jean-Louis Barthélemy indique que le Merlançon fut couvert avec les pierres des remparts d'Aubagne, dont le Parlement avait ordonné la démolition en 1596. La ville se résolut, en fait, à n'abattre que les fortifications provisoirement élevées, pendant les Guerres de Religion, à l'entrée des rues de la ville basse mais ne toucha pas à l'enceinte primitive. Celle-ci fut percée de nombreuses fenêtres, offrant ainsi des ouvertures aux maisons qui avaient été aménagées dans ses murs ou dans ses tours défensives. L'une d'elle reçut, dès 1606, l'horloge publique, qui traversa trois siècles avant d'être démolie lors d'un aménagement du quartier en 1898.

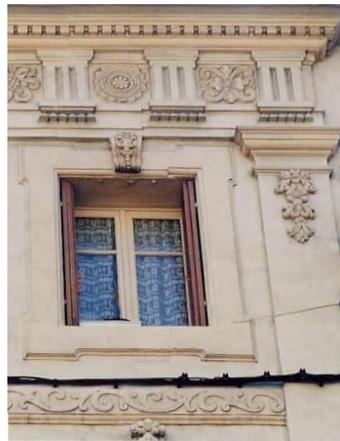


*L'ancien quartier de l'Horloge en 1898. (photo AVA).*

En 1620, la chaussée de la nouvelle voûte du Merlançon, en dos d'âne, fut pavée avec les pierres dûment fournies par les riverains. Un caniveau fut réalisé de chaque côté pour déverser les eaux ménagères dans le ruisseau. Cette voie fut appelée, en 1621, la Grand'rue, aujourd'hui la rue de la République. La couverture du Merlançon changea l'organisation de la ville car toutes les maisons qui avaient leurs ouvertures dans les rues Vivandière, Domergue et impasse de Rome s'empressèrent de les reporter sur la nouvelle et large rue : de nombreuses maisons y furent construites. Un programme de lotissement fut envisagé sur des parcelles dont la valeur foncière venait d'augmenter. Le très bel immeuble de rapport, situé au 16 et 18 rue de la République et surnommé l'Hôtel des Royalistes, est l'unique représentant du projet, qui n'eut pas de suite.

### **L'Hôtel des Royalistes :**

Cette maison à loyer fut élevée vers 1675 à la demande d'un notable marseillais : Jean-Marie de Bruxelles. Elle possédant chacun une même façade en pierres de quatre niveaux. L'étage présence de hautes portes-balcons en ferronnerie. Ces XVII<sup>e</sup> siècle dans ordre colossal, marqué par troisième et quatrième simples fenêtres. Il est aisé souci constant de particulièrement visible au composée de triglyphes et d'un décor différent : stylisées, rosaces. Ce type employé dans le décor architectural de cette période, notamment à Aix-en-Provence (Hôtel de ville - 1660). L'entrepreneur a repris à Aubagne une structure architecturale que Pierre Puget, sous l'influence de l'ordonnance des Palais génois, venait d'utiliser pour lotir les nouveaux quartiers de Marseille en tant qu'architecte de la ville.



est divisée en deux lots, entrée, qui sont unifiés par une taille. L'immeuble s'élève sur noble est marqué par la fenêtres, agrémentées de petits deux éléments apparaissent au l'ornementation des façades. Un deux pilastres toscans, unit les niveaux, où s'ouvrent de de remarquer ici la rigueur et le l'ornementation, qui est niveau de la frise. Celle-ci est de métopes qui sont sculptées points de diverses tailles, fleurs de sculptures est couramment

L'édifice abrita, pendant la Révolution, une auberge où se réunissaient les tenants de la Monarchie. Faut-il y voir l'origine des fleurs de lys qui ornent les agrafes des baies ?

En 1631, un cinquième pont au niveau de la rue Lucienne Tourrel fut bâti par Nicolas de Bausset, ancien propriétaire de terres dans ce quartier. Le voûtement depuis le boulevard Jean Jaurès jusqu'à la rue Hoche fut financé par des moyens privés car la Commune était trop endettée. Les travaux se prolongèrent, en 1664, de la rue Hoche à la rue Jean-Jacques Rousseau puis en 1667 jusqu'à la hauteur du parking Beaumont. Ils se poursuivirent, en 1672, jusqu'à la rue Lucienne Tourrel et en 1676 jusqu'à la rue Chaulan. Pour financer les travaux, les consuls firent payer un droit aux propriétaires qui voulaient ouvrir une porte sur cette voie. Cette seconde portion fut appelée rue Saint-François, de même que le bourg qu'elle bordait. Cette "ville neuve" correspond aujourd'hui au quadrillage formé par les rues Frédéric Mistral, Jeu de Ballon, Egalité, Verrerie et les rues Hoche, Jean-Jacques Rousseau, Mireille, Lucienne Tourrel, Marceau, Vive la Joie et Chaulan.

A l'extrémité du quartier, une place dotée d'un puits fut aménagée, elle prit le nom de Villeneuve, plus connue aujourd'hui comme place Chaulan. Ce nouveau faubourg, très peuplé, fut pourvu en 1670 du quatrième four de la ville (rue Marceau) par le sieur de la Reynarde, car celui-ci avait acheté en 1643 les fours et les Défens à la Commune, contrainte de vendre ses biens pour s'acquitter de sa dette.

D'autres aménagements sont à souligner, notamment la construction d'un deuxième moulin dit "moulin neuf", au-dessus de la traverse des Moulins à la hauteur de la Vassale : il en reste aujourd'hui des vestiges de murs et le béal.



**Les Halles de la Poissonnerie.** (photo AVA).

En 1618, pour tenir ses séances, le conseil communal s'installa dans une maison bâtie en 1560 sur le four banal, face à la Halle de la Poissonnerie. Il y resta jusqu'en 1828, date à laquelle il vint s'installer au boulevard Jean Jaurès.

La Halle de la Poissonnerie connut, en 1684, un deuxième agrandissement pour permettre la vente de la viande et du poisson. Quatre colonnes et pilastres à chapiteaux toscans en pierres de la Couronne furent élevés, nous pouvons toujours les admirer aujourd'hui.

En 1642, le Conseil communal acheta une maison avec jardin qui s'étendait du boulevard Jean Jaurès à la place de l'Observance (à l'emplacement de la Mairie annexe) afin d'y établir l'hôpital. En 1684, il fut agrandi, puis vers 1696, il prit le nom d'Hôpital St-Honoré. Il accueillit les malades et les indigents jusqu'en 1901, date de son transfert à l'entrée ouest de la ville.

La fin du siècle fut marquée par les réflexions de la Commune autour de la question de l'alimentation de la ville en eau potable. En 1682, elle acquit, de deux bourgeois d'Aubagne, une source jaillissant au quartier de La Louve : la source des Lignièrès. Elle en fit canaliser les eaux jusqu'à la ville pour alimenter de nouvelles fontaines dans la Grand'Rue, la rue du Four, la rue de Guin et le boulevard Jean Jaurès.

Pour la population, majoritairement rurale, le début de ce siècle fut marqué par un accroissement de la production céréalière et vinicole, et le développement de l'élevage et des micro industries. L'ensemble de la production trouva dans les ports de Marseille, Cassis et La Ciotat, de nombreux débouchés. Le commerce du vin fut le plus rémunérateur à Aubagne pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : il était principalement exporté vers la péninsule italienne.

L'abondance du blé conduisit la Commune à transformer en aires communales<sup>4</sup> la partie du cimetière limitée par les deux chemins nord et sud conduisant à l'esplanade Saint-Michel. Quelques propriétaires en dressèrent d'autres au quartier de Riquet (aires de la Reynarde) et de Canedel (aires Nouveau). Le "campo-santo" de Saint-Michel fut définitivement fermé et converti en aires en 1673. Les consuls créèrent un nouveau cimetière entre la cour de Clastre et les remparts. Après avoir démoli ceux-ci, ils élevèrent un mur de soutènement et ouvrirent une rue dénommée aujourd'hui avenue Thérèse Neveu. Cette voie permettait au baron de rejoindre plus aisément son château en passant par le boulevard Jean Jaurès et la Porte Saint-Michel.

La reprise du commerce permit aux usines de poteries et aux tuileries de se remettre à fonctionner et d'en créer de nouvelles à La Gratiane et à Saint-Jean de Garguier. D'autres activités artisanales s'implantèrent et choisirent en particulier le nouveau quartier de la ville : une verrerie, qui donna son nom à la rue, et une savonnerie en haut de la rue Chaulan.

A l'issue des Guerres de Religion et du Concile de Trente, la Réforme Catholique entraîna le renouvellement des pratiques religieuses. Aubagne, comme le reste de la France, vit son territoire se couvrir de nouveaux lieux de culte. Apparurent ainsi de nombreuses chapelles qui ont pour la plupart disparu aujourd'hui : la chapelle Notre-



**Le clocher triangulaire et les vestiges de l'église.**  
(cp Editions Chastan).

Dame de Roquefort appartenant à la famille de Bausset dans leur propriété (La Demande), la Chapelle du Tiers Ordre de Saint-François dans la rue du Château, la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours dite Notre-Dame des Neiges à Beaudinard, la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle au quartier des Paluds, la chapelle de Notre-Dame de la Consolation à la Gratiane, la chapelle Sainte-Rose dans la rue qui porte son nom aujourd'hui, la chapelle Sainte-Croix sur Garlaban, la chapelle de Notre-Dame du Louvé au quartier de La Louve et Notre-Dame du Don à Favary.

La ville accueillit de nouvelles communautés chrétiennes, qui s'implantèrent principalement dans les nouveaux quartiers. En 1610, les religieux franciscains de l'Observance y fondèrent une congrégation. Avant de faire bâtir leur couvent, ils occupèrent et agrandirent la chapelle Saint-Roch, toutefois défense leur était faite d'y ensevelir les défunts pour ne pas empoisonner les eaux de l'unique fontaine de la ville, toute proche. Les Aubagnais ont particulièrement apprécié le dévouement des Observantines lors des pestes qui se succédèrent en 1620, 1630, 1640 et 1650. La Commune fit l'achat de vingt-quatre emplacements de maisons derrière la chapelle Saint-Roch dans le nouveau quartier, qui prit alors le nom de Saint-François. Elle en conserva cinq pour créer une

grande place que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de place Joseph Rau, face au couvent. La première pierre de celui-ci fut posée officiellement en 1613 par Jacques Turricella, religieux de cet ordre, évêque de Marseille et seigneur d'Aubagne. Cet ensemble, dont seuls subsistent le clocher triangulaire et une chapelle (la chapelle de l'Observance, utilisée encore de nos jours pour le culte) s'étendait sur une grande surface délimitée par les rues de la République, Jean-Jacques Rousseau, Mistral, Mireille et Lucienne Tourrel.

Achévé en 1645, il comprenait de nombreux bâtiments, l'église conventuelle, un jardin et cimetière ainsi que deux chapelles plus petites de chaque côté de l'église. L'une d'elle était sous le vocable de Notre-Dame de l'Espérance, elle abrita jusqu'à la Révolution, la statue en pied de Notre-Dame de l'Espérance, attribuée à l'école de Pierre Puget. On peut l'admirer aujourd'hui dans l'église paroissiale Saint-Sauveur : les jeunes mariées viennent déposer leur bouquet à ses pieds.

Devant l'affirmation d'une plus grande religiosité et l'augmentation des fidèles, il devint urgent d'agrandir l'église paroissiale. De 1608 à 1613, des travaux lui donnèrent sa forme actuelle et la dotèrent d'un portail d'entrée en pierres de taille. L'église fut consacrée, le 18 octobre 1615, par l'évêque Turricella. Deux nouvelles confréries de Pénitents furent également fondées dans la ville : en 1624, les pénitents blancs et en 1672, les pénitents gris. Nous les évoquons plus précisément dans un autre chapitre.

En 1632, les religieuses Ursulines de Marseille souhaitèrent établir à Aubagne un couvent afin d'assurer l'instruction des jeunes filles de la ville et des villages

environnants. Elles achetèrent pour cela une terre avec une maison et ses dépendances dans l'ancien quartier du Rosier. Il s'agit aujourd'hui du cours Beaumont et, à droite, des maisons sur la rue de la République au droit du Conservatoire de Musique.

Dix années séparent la fondation du couvent des Ursulines de celui des Bernardines. Ces dernières achetèrent en 1643, une terre démembrée de l'afféage des Cabre (aujourd'hui le quartier des Tuileries) et y construisirent en 1649 les premiers bâtiments. Elles ne restèrent à Aubagne qu'une vingtaine d'années, contraintes par manque d'argent de fermer leur couvent en 1670. La terre fut achetée par Jean Mille, bourgeois d'Aubagne, qui la joignit à sa propriété. Celle-ci fut morcelée à partir de 1690 pour permettre le développement de la ville vers l'est. Cet espace accueillit progressivement l'habitat mais surtout les nouvelles fabriques de tuiles, consommatrices de grandes surfaces, favorisées par la présence des carrières d'argile et de l'eau, indispensables à leur fonctionnement. Elles occupèrent principalement le quartier des tuileries et le quartier du Rosier (du cours Beaumont à Central Parc) au fur et à mesure de la poursuite des efforts engagés, au siècle précédent, dans la couverture du Merlançon et la création de la grande Route Royale n°8 reliant Marseille à Toulon.

En 1706, un pont fut construit en face du chemin des Espillières, par les habitants du quartier, qui reçurent une compensation financière de la part de la ville. De 1737 à 1770, les voûtements du Merlançon se firent successivement jusqu'à la hauteur de l'actuel Central Parc et furent financés par les maîtres potiers riverains.

Avec le Merlançon, l'Huveaune fit l'objet de toutes les attentions des consuls. La ville était trop souvent victime des inondations de ces deux cours d'eau qui la traversaient. Pas moins de dix crues importantes marquèrent régulièrement le XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier celle du 21 octobre 1741 qui fit cinquante mille livres de dégâts. (sic) « *Aubagne gémissait depuis longtemps à la vue des débordements qui devenoient toujours plus considérables et plus fréquents. Les étrangers même étoient sensibles au triste état ou les eaux nous mettoient et aux ravages qu'elles faisoient dans nos rues et dans nos champs. Mais celui qui arriva le 21 octobre 1741 mit le comble à la frayeur et à la désolation des habitants qui crurent pendant les horreurs de la nuit périr ou par les eaux ou sous les ruines des maisons ébranlées extraordinairement par les secousses de l'eau qui emportoit les fontaines.* »

Le 9 novembre 1741, un projet de détournement du lit de l'Huveaune fut dressé par Vallon, architecte de la Province, et le Marquis de la Rocque, premier procureur du pays. Ils proposèrent le détournement et l'élargissement du lit. Ces travaux ne furent pas réalisés faute de financement, après le refus du Roi d'y participer. Les consuls optèrent alors pour des « coupements » de terres depuis le pont neuf jusqu'au terroir de Saint-Mitre pour augmenter la largeur du lit de l'Huveaune.

Un autre fléau marqua gravement la ville et toute la Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle : la peste de 1720. Dans un contexte de grande misère provenant de la rareté de la viande et de la cherté du blé, la maladie fit des ravages dans la population. Jean-Jacques Barthélemy rapporte que dans la séance du 25 février 1720, « *on vota immédiatement la fermeture des portes et avenues de la ville visant Marseille, Toulon, Gémenos et Saint-Jean de Garguier. On exhaussa les murailles du côté de Peypagan et du Pont de Reine pour empêcher toute escalade. Les portes et fenêtres des maisons formant l'enceinte de la ville, et les avenues des rues furent bâties. On ne laissa que trois portes ouvertes, gardées nuit et jour par les habitants désignés à tour de rôle pour ce service.* » Six hôpitaux furent ouverts et les lits fabriqués avec des planches réquisitionnées dans les fabriques de poteries ; le plus important fut installé à la chapelle des Pénitents noirs et dans quelques maisons des environs. Autour de la chapelle, on découvrit d'ailleurs, lors de travaux vers 1970, les corps des pestiférés emprisonnés dans la chaux. Toute proche, la Bastide dite du Colombier, appartenant à la famille d'Albert, fut destinée à l'habitation des chirurgiens. Les convalescents étaient accueillis aux aires Saint-Michel et aux Passons, les suspects de contagion étaient arrêtés dans une bergerie à l'entrée d'Aubagne. Les orphelins à la mamelle, confiés à des nourrices ou allaités par des chèvres, étaient

placés d'abord dans le moulin à tan près du béal, puis dans la maison de la Dîme. Les mendiants étaient cantonnés dans l'enclos d'une propriété. « *En octobre, les consuls ordonnèrent l'évacuation de la ville face à la virulence de la maladie. D'après le mémoire des consuls envoyé au Parlement, il y eut, pendant la durée de l'épidémie 509 maisons de ville et 222 maisons de campagne infectées et 2114 morts sur une population normale de 7000 âmes, réduite à 5000 par l'émigration.* » La peste obligea la Ville à contracter plus de 71000 livres de dettes.

Le marasme économique engendré par la fin du règne de Louis XIV, les terribles hivers et crues de l'Huveaune qui se succédèrent à un rythme très rapide, la réapparition de la peste, la disette allaient définitivement ouvrir le champ à la révolte populaire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La disparition de l'autorité seigneuriale, du clergé régulier et des confréries entraîna à Aubagne quelques changements dans son bâti. Le château seigneurial et celui de l'évêché allaient disparaître. Le premier, victime de sa vente comme bien national, offrit une excellente carrière de pierres à son nouveau propriétaire, un tanneur marseillais venu bâtir une nouvelle fabrique à Aubagne. Le second, véritable symbole du pouvoir car lieu de résidence habituelle du seigneur depuis 1765, vit déferler toute la colère de certains Aubagnais. Il fut pillé et incendié. Seuls ont subsisté les noms de rue du Château ou quartier de l'Evêché pour témoigner de ces propriétés dont il ne reste rien aujourd'hui.

Les chapelles de Pénitents furent fermées et laissées à l'abandon puis aux pilleurs. Le même sort fut réservé aux couvents des Observantins et des Ursulines. Le premier fut en partie démoli pour en faire un jardin et des hangars, il fut finalement vendu en 1802 à des particuliers qui rétrocédèrent à la Commune une chapelle (la chapelle de l'Observance) pour l'affecter au culte. Les biens des Ursulines furent quant à eux vendus à un faïencier marseillais qui installa sa fabrique dans la propriété, avant de morceler celle-ci au XIX<sup>e</sup> siècle.

***Sandra Rouqueirol***  
***Archiviste communale***